

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la soixante-huitième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 27 mars 2013, à 13 heures 30 minutes, à la salle N-7050.

Nomination d'un représentant au Comité permanent de révision du Règlement 18 sur les infractions de nature académique.

Résolution CFSPD-2012-2013-540

ATTENDU la demande du Service de soutien académique;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination de monsieur Jean-Guy Prévost, vice-doyen aux études, comme représentant de la Faculté de science politique et de droit au Comité permanent de révision du Règlement n°18 sur les infractions de nature académique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 28 mars 2013

Jean-Pierre Beaud
Doyen